



Association québécoise
de prévention du suicide

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Prévention du suicide

Favoriser l'accès aux services de psychothérapie, à l'hébergement de crise et au suivi étroit des personnes vulnérables au suicide

Québec, le 31 octobre 2018 – Chaque jour, de nombreuses personnes ayant des idées et des comportements suicidaires reçoivent l'aide dont elles ont besoin, sont soutenues par des intervenants qualifiés et prises en charge adéquatement dans le réseau public de la santé ou par des ressources communautaires comme les centres de crise et les centres de prévention du suicide. C'est d'ailleurs pourquoi l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) valorise tant la demande d'aide dans ses campagnes de sensibilisation. En revanche, elle s'inquiète du fait que certaines personnes ne reçoivent pas le soutien dont elles ont besoin et qu'en dépit d'un danger grave de passage à l'acte, leur sécurité ne soit pas assurée.

Des cas de suicides récemment médiatisés soulèvent des questions légitimes sur l'accessibilité de certains services en santé mentale et les ressources qui leur sont allouées. Depuis de nombreuses années, les organisations en prévention du suicide, dont l'AQPS, soulignent l'importance de renforcer les services en soutien psychosocial, en hébergement de crise, en suivi étroit des personnes suicidaires et en formation des intervenants, et que ces mesures soient incluses dans une stratégie nationale en prévention du suicide claire et cohérente.

Le Québec regorge de ressources compétentes en prévention du suicide et dédiées aux personnes en détresse. Grâce à l'expertise et aux interventions efficaces de plusieurs de nos organisations et professionnels, des vies sont sauvées. Mais il faut resserrer encore davantage le filet humain, notamment en s'assurant d'une continuité de services offerts aux personnes suicidaires, ce qui inclut une sortie planifiée et sécuritaire de l'hôpital.

Si vous avez besoin d'aide pour vous ou un proche, l'AQPS réitère l'importance de parler et de ne pas rester seul avec votre détresse et vos questions. Vous pouvez communiquer notamment avec la Ligne québécoise de prévention du suicide 1-866-APPELLE (277-3553), disponible partout au Québec, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

À propos de l'AQPS

Fondée en 1986, l'AQPS a pour mission de développer la prévention du suicide et de réduire le suicide et ses conséquences en mobilisant le maximum d'individus et d'organisations.
www.aqps.info

Source et renseignements :

Catherine Rioux
Coordonnatrice des communications
Association québécoise de prévention du suicide
Cellulaire : 581 888-2199
crioux@aqps.info